

**COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST**  
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André  
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**AFFAIRE 2026\_C\_048**

**BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT NEUF AVRIL**, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **16/04/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **47**.

Nombre de membres :

<b>Présents</b>	<b>Représentés</b>	<b>Absents</b>	<b>Total des votes</b>
<b>42</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>48</b>

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Patrice ELLAMA, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSIMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Matthieu K/BIDY, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Doly RAMSAMY, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN

**ETAIENT ABSENTS :**

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :**

Monsieur Dominique PANAMBALOM donne procuration à Monsieur Dominique PRIX, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Mario EDMOND donne procuration à Madame Nina ROGER, Madame Sidoleine PAPAYA donne procuration à Monsieur Mario MOREAU, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT

**SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS** qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

**AFFAIRE - 2026\_C\_048**

**BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE**

---

Au moment du transfert de la compétence de l'eau potable à la CIREST, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les modes de gestion étaient les suivants :

- en gestion déléguée sur le périmètre de Bras-Panon, Saint-André, Saint-Benoît, Salazie
- en régie sur le périmètre de La Plaine des Palmistes et Sainte-Rose.

Depuis mai 2025, cette compétence est gérée en délégation de service public pour l'ensemble des communes membres.

Le Budget primitif 2026 de l'eau potable s'élève, en mouvements budgétaires, toutes sections confondues, à 14 068 400,00 € et se répartit de la manière suivante :

	DÉPENSES	RECETTES	
Exploitation	4 592 100,00	4 592 100,00	33%
Investissement	9 476 300,00	9 476 300,00	67%
<b>TOTAL</b>	<b>14 068 400,00</b>	<b>14 068 400,00</b>	<b>100%</b>

## SECTION D'EXPLOITATION

### 1/ Les dépenses d'exploitation

Le Budget primitif 2026 prévoit des dépenses d'exploitation à hauteur de 4 592 100,00 € et se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Structure	Evolution BP/BP
011	Charges à caractère général	860 835,00	245 900,00	5%	-71,4%
012	Charges de personnel et frais assimilés	903 950,00	989 100,00	22%	9,4%
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	307 000,00	7%	15250,0%
66	Charges financières	438 365,00	361 200,00	8%	-17,6%
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	100,00	0%	-99,0%
68	Dotations aux provisions et dépréciation	0,00	174 100,00	4%	-
<b>Sous-total mouvements réels</b>		<b>2 215 150,00</b>	<b>2 077 400,00</b>	<b>45%</b>	<b>-6,2%</b>
023d	Virement à la section d'Investissement	1 460 612,00	2 488 500,00	54%	70,4%
042d	Opérations d'ordre transfert entre sections	26 200,00	26 200,00	1%	0,0%
<b>TOTAL</b>		<b>3 701 962,00</b>	<b>4 592 100,00</b>	<b>100%</b>	<b>24,0%</b>

Les charges à caractère général (245 900 €) correspondent aux frais de fonctionnement du service, les dépenses de sous-traitance, les frais généraux, le versement des redevances dues à l'office de l'eau ainsi que toutes les dépenses liées à l'entretien, aux réparations et à la maintenance du réseau et des équipements d'eau potable. Ils intègrent également les frais de location de pompe et de groupes électrogène, ainsi que l'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la nouvelle délégation de service public de l'eau potable.

Les charges de personnel (989 100 €) comptabilisent la rémunération des agents affectés (en tout ou partie) au service de l'eau potable ainsi qu'une quote-part des salaires des services transversaux sur le budget de l'eau potable.

Les autres charges de gestion courante (307 000,00 €) concernent les intérêts moratoires sur le marché de la modernisation du secteur Nord A de Salazie (30 000 €) et au dédommagement de Runéo pour la fermeture de l'UPEP de Gros Faham (277 000 €).

Les charges financières (361 200,00 €) correspondent aux intérêts des emprunts en cours pour 2026.

Les charges exceptionnelles (100 €) sont prévues pour d'éventuels remboursements aux usagers en cas de surfacturations erronées.

Les dotations aux dépréciations des actifs circulants (174 100 €) sont prévues pour couvrir 5% du montant des factures impayées.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections (26 200 €) retracent la dotation aux amortissements des immobilisations et le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (2 488 500 €).

### 2/ Les recettes d'exploitation

Globalement, les recettes d'exploitation s'élèvent en 2026 à 4 592 100,00 € et se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Structure	Evolution BP/BP
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 117 000,00	3 481 000,00	76%	111,7%
74	Subventions d'exploitation	0,00	8 800,00	0%	
75	Autres produits gestion courante	0,00	700 000,00	15%	
77	Produits exceptionnels	229 962,00	0,00	0%	0,0%
<b>Sous-total mouvements réels</b>		<b>3 346 962,00</b>	<b>4 189 800,00</b>	<b>91%</b>	<b>125,2%</b>
042r	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	355 000,00	402 300,00	9%	113,3%
<b>TOTAL</b>		<b>3 701 962,00</b>	<b>4 592 100,00</b>	<b>100%</b>	<b>124,0%</b>

Les produits des ventes (3 481 000 €) correspondent aux recettes issues de la facturation de l'eau potable aux usagers.

Les subventions d'exploitation (8 800 €) concernent l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'harmonisation de la structure tarifaire des services publics pour l'eau potable et l'assainissement collectif et la formation pour le contrat de suivi DSP.

Les autres produits de gestion (700 000€) intègrent les pénalités pour l'incident des coupures d'eau de chemin Sévère à Saint-Benoît en octobre 2025.

Les opérations d'ordre entre sections (402 300 €) enregistrent la reprise des subventions transférables.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**1/ Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement s'élèvent pour 2026 à 9 476 300,00 € et se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Structure	Evolution BP/BP
20d	Immobilisations incorporelles	3 001 500,00	1 044 400,00	11%	-65,2%
21d	Immobilisations corporelles	5 000,00	806 000,00	9%	16020,0%
23d	Immobilisations en cours	3 000 000,00	6 160 400,00	65%	105,3%
16d	Emprunts et dettes assimilées	1 047 335,00	1 036 200,00	11%	-1,1%
<b>Sous-total mouvements réels</b>		<b>7 053 835,00</b>	<b>9 047 000,00</b>	<b>95%</b>	<b>28,3%</b>
040d	Opérations d'ordre transfert entre sections	355 000,00	402 300,00	4%	13,3%
041d	Opérations d'ordre transfert dans la section	0,00	27 000,00	0%	-
<b>TOTAL</b>		<b>7 408 835,00</b>	<b>9 476 300,00</b>	<b>100%</b>	<b>27,9%</b>

Le remboursement du capital des emprunts (1 036 200,00 €) est issu de l'état de la dette au 01.01.2026.

Les principales dépenses d'équipement inscrites au budget primitif 2026 (chapitre 20, 21, 23) s'élèvent à plus de 8 millions d'euros.

Elles concernent notamment :

- des études (1 044 400 euros) :
  - o Schéma directeur du service public de l'eau potable et missions complémentaires
  - o Étude de faisabilité de l'autoroute de l'Eau
  - o Etudes de faisabilité de la réhabilitation de captages et forages sur Citronniers et Terre Rouge
  - o Étude de faisabilité de l'interconnexion Bras Panon – Saint Benoit
  - o La convention BRGM Analyse des données géophysiques pour de nouvelles ressources souterraines
  - o Etude des leviers d'action pour une transition agroécologique sur l'AAC du captage Citronniers
  - o Des régularisations administratives pour les captages et prises d'eau de la Plaine des Palmistes et de Salazie
  
- des immobilisations corporelles (806 000 euros) :
  - o Citernes sécheresses
  - o Acquisition matériel topographique
  - o Sécurisation électrique des forages Harmony et Chemin Sévère par GE
  - o Mise en place de débimètres sur les captages de Grand Bras et Congress
  - o Sécurisation électrique du forage Bras Piton
  
- à des études de maître d'œuvre et travaux (6 160 400 euros) :

- o Equipement forage désert et création d'un réservoir LOT1 - Réhabilitation du réservoir bras mousseline et création de l'interconnexion avec le forage Désert LOT2
- o RUA Concession - Augmentation forage Ravine Creuse
- o Réfection et mobilisation du captage Bellevue par surpression - Salazie et régularisation
- o Protection des réseaux AEP par la pose de réducteurs-stabilisateurs de pression sur la commune de La Plaine des Palmistes
- o Travaux de modernisation réseau AEP et pose de compteurs de sectorisation - Secteur nord A
- o UPEP Gros FAHAM
- o UPEP Dioré
- o Construction d'une UPEP et d'un réservoir associé sur le site de l'Olympe
- o Renouvellement Réseaux AEP Chemin la Caisse
- o Travaux de l'opération d'aménagement de l'Avenue Ile de France et Avenue de Bourbon et voies connexes « zones pont minot et auguste » (NPNRU Chemin Lontan)
- o Réhabilitation OA Harmony (dévoisement AEP inclus)
- o Renouvellement réseau CD55
- o Travaux Post GARANCE - Sécurisation et reprise Canalisation Grand Bras
- o Travaux de réparation de canalisation sur le Bras d'Annette et remplacement d'équipements hydrauliques vétustes
- o Travaux de reprise de la canalisation Ravine des Merles (32 ml)
- o Protection des réseaux AEP par la pose de réducteurs-stabilisateurs de pression sur la commune de Sainte rose
- o Travaux pour la mobilisation des réservoirs piton des Songes en Eaux brutes
- o Réseaux AEP– Rues Gaston Defferre et Françoise de Châtelain, Cité Hyacinthe, Commune de Saint-Benoît
- o Convention de gestion Captages BDL CIREST-Région Réunion (Part Investissement)
- o Caractérisation des ressources de Grand Bras et Congres
- o Mobilisation des eaux souterraines du forage Chemin Sévère 2 et Bourbier les Hauts
- o Travaux de dévoisement réseau AEP en domaine public sur Bras-Panon (AD26) - 310 ml
- o Travaux de renouvellement du réseau AEP rue Leconte Delisle à Sainte Rose (810 ml)
- o Travaux d'installation d'un surpresseur AEP sur le site de Carrère - Secteur Chemin Pêche

## 2/ Les recettes d'investissement

Globalement, les recettes d'investissement s'élèvent pour 2026 à 9 476 300,00 € et se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Structure	Evolution BP/BP
13r	Subventions d'investissement	2 683 000,00	2 238 300,00	24%	-16,6%
16r	Emprunts et dettes assimilées	3 239 023,00	4 696 300,00	50%	45,0%
<b>Sous-total mouvements réels</b>		<b>5 922 023,00</b>	<b>6 934 600,00</b>	<b>73%</b>	<b>17,1%</b>
040r	Opérations d'ordre transfert entre sections	26 200,00	26 200,00	0%	0,0%
041r	Opérations d'ordre transfert dans la section	0,00	27 000,00	0%	-
021r	Virement de la section d'exploitation	1 460 612,00	2 488 500,00	26%	70,4%
<b>TOTAL</b>		<b>7 408 835,00</b>	<b>9 476 300,00</b>	<b>100%</b>	<b>27,9%</b>

Les subventions d'investissement (2 238 300 €) correspondent à la fois aux financements déjà acquis et aux subventions nouvelles attendues.

L'équilibre de la section d'investissement du budget primitif 2026 est réalisé au moyen d'un emprunt de 4 696 300 € (chapitre 16).

Enfin, les opérations d'ordre enregistrent la dotation aux amortissements des immobilisations (26 200 €), le remboursement d'avance travaux pour l'ouvrage d'art du chemin harmonie à Saint-Benoît (27 000€) et le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (2 488 500 €).

Ainsi, le budget primitif de l'eau potable s'élève en 2026, toutes sections confondues, à 14 068 400,00 € dont 4 592 100,00 € pour la section d'exploitation (33%) et 9 476 300,00 € pour la section d'investissement (67%).

- **VU** les articles L. 1612-1 à L1612-20 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et à l'exécution des budget

- **VU** l'article L 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux budgets des services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie, affermés ou concédés par les communes,

**Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 43 « Pour », 5 « abstentions »**

- **D'ADOPTER**, au niveau du chapitre, le budget primitif 2026 du budget annexe de l'eau potable.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance

**Pour extrait conforme ,  
 Le président de la CIREST**



Madame Mayline BRENNUS

Envoyé en préfecture le 13/05/2026  
Reçu en préfecture le 13/05/2026  
Publié le 13/05/2026  
ID : 974-249740093-20260429-2026\_C\_048-DE



Joé BEDIER